

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 48 (1998)

Heft: 1

Buchbesprechung: "Muerent les moignes!" - La révolte de Payerne (1420) [Matthias Wirz]

Autor: Tribolet, Maurice de

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Schweizergeschichte / Histoire suisse

R. Frei-Stolba, A. Bielman: **Musée Romain d'Avenches. Les inscriptions: Textes, traduction et commentaire.** Lausanne, Documents du Musée Romain d'Avenches 1, 1996. 114 S., 16 Abb.

Der handliche Band beschreibt dreissig im Museum von Avenches ausgestellte Inschriften aus der Zeit des 1. bis zum 3./4. Jahrhundert n.Chr., wobei auch das Material früherer Publikationen herangezogen wird. Mitarbeiter der Autorinnen waren F. Gogniat Loos, J. Favrod, M. Fuchs und die Teilnehmer eines Seminars des archäologischen und althistorischen Instituts der Universität Lausanne im Sommer 1989. Die Inschriften sind französisch übersetzt, kommentiert und teilweise photographisch wiedergegeben. Vorangestellt sind ein Abriss der Geschichte des antiken Avenches sowie der Erforschung der Inschriften und eine Einführung in die römische Epigraphik. Es folgen eine Bibliographie und ein solider Index mit Namen- und Sachregister sowie Parallelstellen.

In den Inschriften treten Götter, Kaiser und Angehörige des Hofes, lokale Vertreter der Oberschicht, Priester, reiche Freigelassene und Berufsleute auf. Die Texte waren an Bauten und Grabsteinen angebracht und für das öffentliche Publikum bestimmt. Als Götter finden wir Aventia, Lug, Anechtломара, Merkur Cissonius, Mars Caturix (wohl eine speziell helvetische Gottheit), Mars Caisivus und Gradivus, Apollo, Manen und Numines Augustorum. Von den Kaisern und ihrer Familie, der domus divina, treten auf Britanicus, Septimius Severus und die Flavier. Vertreter der Oberschicht sind zum Beispiel Caius Valerius Camillus, Macrius Nivalis, Cluvius Macer, Claudius Maternus. Als Priester des Kaiserkults amtierten Flavus, Julia Festilla und Pomponius Optatus. Freigelassene Finanzbeamte waren Ianuarius Domitius Hyginus und Postumius Hermes. Als Berufsleute werden weitere Ärzte genannt, ferner Lehrer, Schiffleute und Soldaten. Den Sklavenstand vertritt Primulia in der Grabschrift der kaiserlichen Pompeia Gemella.

Zu den Grabschriften gehören unter anderem die Tafel des Kindes Visellia Firma sowie der mit interessanten Symbolen versehene Stein des Marcus Alpinus Virilis. Die Inschriften nennen auch Stiftungen, so einige öffentliche Hallen (scholae), ein sphaeristerium (Raum zum Ballspiel), ein Mosaik. Ebenso erwähnt wird die Durchführung einer Kollekte.

Für den Museumsbesucher, Laien, Studenten, Epigraphiker und Historiker ist der vorliegende Band mit seinem reichen Material eine sehr brauchbare Einführung.

Thomas von Graffenried, Bern

Matthias Wirz: «**Muerent les moignes!**» – **La révolte de Payerne (1420).** Lausanne, 1997 (Cahiers lausannois d'histoire médiévale, 19).

Tirant parti d'une abondance de sources d'une qualité exceptionnelle, la collection des «Cahiers lausannois» publie son 19^e fascicule; elle poursuit ainsi, avec une régularité remarquable, une recherche menée depuis 1989 sur l'exercice du pou-

voir et ses différentes manifestations, qu'il s'agisse de la répression (procès de sorcellerie, par exemple) ou de la contestation. C'est dans cette perspective que s'inscrit l'excellente étude de Matthias Wirz qui s'attache plus particulièrement à décrire, puis à définir la nature de la révolte des habitants de Payerne en 1420, en se fondant à cet effet sur les procès-verbaux de l'enquête menée après les événements. En comparaison avec la contestation neuchâteloise de 1406–1412 qui mit en cause l'autorité seigneuriale, l'exemple payernois nous semble particulièrement intéressant par ce qu'il nous apprend sur la volonté d'autonomie manifestée par les bourgeois qui poussèrent l'audace jusqu'à se réunir secrètement hors de la présence de l'avoué, ce qui leur valut d'être accusés de former une ligue ou secte: l'apparition du mot «secte», dans un contexte éminemment politique et institutionnel, nous paraît digne d'être relevée, car elle souligne le caractère déviant pour ne pas dire «hérétique» de toute contestation au Moyen Age.

L'enquête nous fournit également des données précises sur la composition et l'organisation des autorités payernoises, ce qui permet de stimulantes comparaisons avec d'autres villes de semblable grandeur. La contestation payernoise pourrait avoir été encouragée en sous-main par les combourgeois de Berne et de Fribourg, les bourgeois de Payerne semblant avoir été séduits par le statut d'autonomie dont jouissaient les deux villes. L'hypothèse nous semble devoir être retenue, dans la mesure où les rebelles neuchâtelois, en 1412, furent en contact avec leurs combourgeois de Fribourg. La saveur antocléricale de la révolte n'échappera à personne, et l'on peut se demander si un tel état d'esprit fut une cause lointaine de la Réforme.

En conclusion, nous avons affaire ici à un livre très solide et fort original qui nous incite à poser la question suivante: à quand un colloque – organisé par l'Unil – sur la contestation dans les villes romandes au Moyen Age?

Maurice de Tribolet, Auvernier

Regula Schmid: *Reden, Rufen, Zeichen setzen. Politisches Handeln während des Berner Twingherrenstreits, 1469–1471*. Zurich, Chronos Verlag, 1995, 320 p.

Il est des ouvrages dont il est difficile de rendre compte tant ils apportent de réponses nouvelles à des questions anciennes: tel est l'ouvrage de R. Schmid qui jette un regard neuf sur l'événement phare de l'histoire bernoise de la fin du Moyen Age, à savoir la «Twingherrenstreit» de 1470 qui a été jusqu'à présent étudiée sous l'angle de l'histoire du droit; considérant ce litige du point de vue de l'ethnologie et des enjeux de pouvoir, l'auteur démonte avec minutie les mécanismes des manœuvres électORALES qui aboutirent, en avril 1470, à l'élection du maître-boucher Peter Kistler comme avoyer de Berne, au grand dam des familles nobles. Cette élection emblématique coïncide avec l'arrivée au pouvoir à Berne et dans d'autres villes, de nouvelles élites politiques et commerciales, habituées à voyager à l'étranger et favorables à ce qu'appelle l'auteur, une centralisation du droit qui se retrouve ailleurs en Europe à pareille époque et même dans le comté de Neuchâtel, dont les seigneurs étaient très proches des élites nobles bernoises.

Nous intéressant quant à nous à la condition des personnes, nous nous permettrons de signaler que le livre de Regula Schmid apporte des éléments importants sur la qualité et la mentalité noble à la veille des Guerres de Bourgogne, ce qui nous amène à constater que toute la terminologie politique et sociale de l'époque est imprégnée de termes propres à la société d'ordres.